

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING



Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnement: Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50
six mois, 14
un an, 25

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abreuvoir, 25 (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclamations sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFITTE-BULLIER et C^o, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFITTE BULLIER et C^o pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX, 12 JANVIER 1869.

Bulletin politique.

Le Journal officiel du 11 janvier publie un rapport adressé à l'Empereur par M. Magne au sujet de la situation financière. En voici les indications principales : Le chiffre de la dette flottante était de 902 millions en 1867 à raison d'une avance de 175 millions faite par le Trésor en vue de nos armements de terre et de mer. Cette charge a été diminuée de 139 millions supplémentaires à l'emprunt de 1868, au moyen de 36 millions qui restent à employer sur les 175 millions affectés à cet objet, l'avance du Trésor pour 1867 sera complètement éteinte.

Le rendement des impôts indirects a pris surtout dans les quatre derniers mois de l'année qui vient de finir, un développement inespéré ; il donne par rapport à 1867 une différence en plus de 34 millions, soit un boni réel de 30 millions sur les prévisions du budget de 1868.

L'exercice 1869 s'annonce très-favorablement 28 millions de suppléments sont demandés par les ministres ; mais ces dépenses supplémentaires seront compensées et au delà par une augmentation de recettes de 32 millions et demi.

Le budget ordinaire de 1870 s'élèvera en recettes à 1,736,667,393 francs, et en dépenses à 1,650,060,248 francs.

En terminant son rapport, M. Magne assure que la reprise des affaires qui s'est produite dans ces quatre derniers mois est due à « la confiance dans le gouvernement » qui fait ses efforts pour « prévenir » autant qu'il dépend de lui, par une intervention amiable, les conflits qui pourraient troubler la paix.

La seconde réunion de la conférence a lieu aujourd'hui mardi. On présume, vu l'accord qui règne entre les plénipotentiaires, que les protocoles sanctionnant l'ultimatum de la Turquie, seront signés jeudi.

Lundi a été ouverte, dans tous les départements, la session extraordinaire, des conseils généraux. Sauf, pour quelques-unes de ces assemblées, les délibérations porteront exclusivement sur les routes vicinales.

J. REBOUX.

Question du nivellement de la Place de Roubaix.

La légitime curiosité du public qui désire connaître le but d'utilité du modèle de rampe qui est figuré sur le coin de l'hôtel de ville, m'impose le devoir d'y donner satisfaction, non en ma qualité de membre rapporteur de la commission du nivellement de la place, mais en mon nom personnel.

Voici donc quelques explications à ce sujet :

Etablir la nouvelle place agrandie sur un plan horizontal, tout en arrangeant pour le mieux les niveaux des rues adjacentes, tel a été le principe adopté par la majorité de la commission.

L'exécution du plan horizontal de la place, ne présente aucune difficulté pour sa partie la plus étendue, c'est-à-dire depuis le rang nouveau, côté de M. Pouvost-Delécuse, jusqu'à la Mairie ; c'est sur ce dernier point seulement qu'il est nécessaire de procéder à une étude de raccordement de la place nouvelle, à la partie qui fait face à l'hôtel de ville, comprenant le parcours de la route départementale n° 4, depuis la rue Neuve jusqu'à celle de l'Abreuvoir.

Là il se présente quelques difficultés, puisque par la nécessité de laisser la route départementale à son niveau actuel, on ne peut pas songer à niveler cette partie ancienne concordant avec la nouvelle. D'ailleurs, la situation financière de la ville commande à tous ses mandataires, l'obligation d'adopter les moyens les moins dispendieux, conséquemment être

sobres de mouvements de terrains considérables dans les rues adjacentes, lesquels en outre des difficultés qu'ils rencontrent, peuvent amener à des réclamations d'indemnités.

Et c'est parce que une pente de raccordement doit s'établir depuis l'alignement des anciennes constructions du scel public jusqu'à la route départementale (projet qui commande la suppression de quelques marches de l'hôtel de ville), qu'une rampe devient nécessaire pour soutenir le massif des marches qui seront conservées.

Cette rampe figurée en bois, devra être construite en pierres de taille, avec autant d'élégance que l'objet le comporte.

Elle aurait du reste d'autres motifs d'utilité dont l'un serait de servir de guide à la marquise fixe qui devra être établie pour pouvoir entrer à pied sec à l'hôtel de ville, et de plus, elle donnera lieu à la pose de quelques candélabres d'éclairage qui ne pourront qu'ajouter à l'embellissement général.

Si je donne ces éclaircissements à mes concitoyens, c'est afin de les prémunir contre les exagérations qui se produisent souvent quand on n'est pas bien renseigné sur l'utilité réelle des choses.

Je profiterai de la même occasion pour faire ressortir les inconvénients d'un plan incliné tel qu'il est à peu près figuré par les croix étendues sur notre place. Pour en juger, qu'on se rende au coin de la Grand'Rue, et qu'en traversant la place jusqu'à la rue St-George, on considère le mauvais effet que produit notre hôtel de ville ainsi placée en contre-bas du pavé. — Et qu'on se représente les constructions quelles qu'elles soient, que plus tard on devra établir sur cette ligne : — par contre, qu'on se représente aussi combien ces mêmes

constructions auraient à gagner si elles s'élevaient sur un plan horizontal, égal à celui de l'église dont elles devront former le pendant.

Les partisans du plan incliné disent : on ne s'apercevra pas de la faible pente qu'on donnera ; c'est un leurre, ou une erreur, quelque minime que soit la pente, elle compromettra les constructions qui seront placées en contre-bas.

Quand partout où des pentes naturelles très-fortes ont nécessité des plans inclinés sur certaines places, ou quartiers, ne voyons-nous pas qu'on s'impose les plus grands sacrifices pour les corriger ? Or, nous, qui n'avons aucune nécessité d'établir cette pente, et qui avons le terrain libre, pouvons-nous sciemment et volontairement créer une chose aussi vicieuse ?

Qu'on voie à Lille l'effet déjà peu avantageux que produit le nouvel hôtel de la préfecture placé sur un terrain horizontal. Que serait-ce donc s'il était placé en contre-bas d'un terrain incliné ? Je n'hésite pas à dire qu'à Lille, on éprouve le plus grand regret de n'avoir pas donné à ce monument un socle plus élevé. — Ne risquons pas à Roubaix de commettre la même faute.

Veut-on un autre exemple du mauvais effet que produit une place pavée en plan incliné ? Qu'on se rende de nouveau au même point indiqué plus haut, coin de la Grand'Rue, et qu'on descende le trottoir de M. Prouvost-Delécuse jusqu'au bout de celui de M. Cateau-Duvivier, on jugera, par la pente de ce trottoir qui représente la surface unie d'un pavé achevé, de l'effet détestable que produirait tout l'ensemble d'une place en plan incliné, tel que quelques personnes auraient l'intention de le faire exécuter !

Et que surtout, on ne redoute pas la difficulté de l'écoulement des eaux, MM. les architectes ou ingénieurs savent toujours trouver un moyen de

s'en débarrasser quand arrive le moment de l'exécution. La place de la Concorde à Paris dix fois grande que la nôtre, également établie en plan horizontal, ne trouve-t-elle pas l'écoulement de ses eaux ? D'ailleurs les trottoirs de pourtour, et les réserves ou refuges du milieu, qui seront plus élevés de la hauteur d'une bordure de trottoir, offriront toujours aux piétons une promenade propre et sûre.

C'est ici que je crois à propos de faire ressortir à l'attention de mes collègues du Conseil municipal, ainsi qu'à tous mes concitoyens, combien il est important de ne pas permettre que Roubaix accomplisse une œuvre manquée, comme malheureusement cela est arrivé trop souvent.

Une ville comme la nôtre, dont la population va toujours en s'accroissant, réclame des vues larges, et non pas des projets mesquins et étriqués.

Ne perdons pas de vue qu'une immense responsabilité pèsera sur nous dans l'avenir, je le dis ici, à tous mes collègues du Conseil municipal, et je me permets de leur envoyer en mon particulier cet avertissement, afin qu'avant d'entendre la lecture de mon rapport, ils aient pu se rendre bien compte à l'avance.

Qu'on songe que la place de Roubaix va coûter plus de deux millions, et que nous accomplissons cet œuvre, non pas avec notre argent, mais avec celui de nos fils et petits-fils et que conséquemment, nous ne sommes pas en droit de compromettre une chose qui leur appartient ; oserions-nous leur léguer en héritage avec nos lourdes charges, une œuvre aussi défectueuse, et qui sera pour eux complètement compromise, car si après avoir adopté le plan incliné, nous y autorisons des constructions, il sera impossible plus tard de les démolir pour opérer le changement convenable.

Je parle ici en mon nom personnel.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX
DU 10 JANVIER 1869.

- 7 -

LE TESTAMENT DE MA TANTE

Suite — Voir le Journal de Roubaix du 6 Janvier.

— Je ne comprends pas bien, mademoiselle.

— Les faites-vous imprimer ? les vendez-vous ?

— Oh ! ma foi, non, ils ne méritent pas un tel excès d'honneur, s'écria Jacques avec un de ces éclats de rire jeunes et frais qui épanouissent tout le monde autour de lui.

— De quoi, je l'éprouvais ainsi.

— Comment ? insista ma tante, vous n'êtes pas tenté d'ajouter aux revenus de votre place, le produit de votre imagination.

— Pas du tout. La générosité ministérielle, qui me gratifie de dix-huit cents francs de traitement, suffit à mes besoins.

— Mais, votre mère ?

— Ah ! ma mère... répéta le jeune homme avec un léger soupir, elle a des goûts si modestes !... pauvre mère ! sa

petite pension la fait vivre... Si je rimaille, à mes heures de rêverie, c'est donc uniquement pour mon plaisir... et peut-être ce soir, pour la pénitence de ces demoiselles.

Agathe ouvrit les lèvres pour protester, mais elle regarda ma tante et se tut.

— Où donc est Nicette ? demanda Mlle Séraphine.

Je sortis tout effarouchée de ma retraite, sentant bien que si la poésie, avait jadis perdu mon père dans l'esprit de cette implacable fille, la petite scène qu'elle venait de surprendre avait beaucoup dû nous nuire à tous auprès d'elle.

— Aimez-vous la littérature et ses formes diverses, Nicette ? demanda-t-elle en me touchant à l'épaule de ses doigts potelés, tandis que son regard semblait chercher le secret de ma pensée.

J'hésitai. Elle me faisait une grande peur cette terrible tante, cette vivante incarnation des inspirations et des goûts de la rue des Lombards ; mais je ne voulais pas mentir et j'aimais ces simples vers qui venaient de nous être dits sans emphase, sans prétention, dans le silence de cette belle nuit.

— Répondez donc, petite fille, reprit Mlle Séraphine.

— M. Jacques m'a fait revenir de mes préventions, dis-je enfin en regardant notre voisin comme pour lui faire comprendre le danger que je bravais à cause de lui.

Il sourit, mais il ne comprit pas.

Ma tante haussa les épaules, voilà tout, ce qui me prut une rare indulgence après mon sudacieuse réponse.

— Et vous, Agathe, aimez-vous aussi

la poésie ? continua inexorablement notre juge.

Le visage de ma cousine — était-ce un effet de lune ! — se couvrit d'une pâleur plus accusée ; ses paupières battirent, et d'une voix étranglée par l'émotion ou par la peur — je n'oserais rien affirmer, — elle répondit :

— Non, je ne l'aime pas.

— Bien obligé, mademoiselle ; dit Jacques avec une gaieté où perçait une pointe de dépit.

Ma tante haussa pour la seconde fois les épaules, et je fus surprise de voir glisser sur ses lèvres muettes une expression de dédain qui se communiqua bientôt à son regard attaché sur Agathe. Pourtant elle abandonna mon épaule pour prendre son bras, fit un signe de tête au jeune homme décontenancé et rentra majestueusement, suivie à distance de la petite Nicette très-attristée.

Le lendemain, il fut fait, par ma tante, une légère allusion à cette petite scène devant M. Gobin. Celui-ci rajusta ses lunettes, et d'un ton sacré :

— Comment ! M. Delpierre est poète ! s'écria-t-il, il finira mal comme tels et tels que vous savez, Mlle Séraphine. — Ici un regard expressif à mon adresse.

Le pauvre garçon ! poète !... c'est-à-dire léger, paresseux, prodigue... je ne lui connais pas ce défaut, un très-grand défaut.

Après celui de gretteur de succession, toutefois, répliqua verbeusement Agathe à demi-voix.

— Et vous oubliez tous deux celui de parasite, conclut ma tante sans lever les yeux.

Les deux ennemis courbèrent la tête

devant ce mot inattendu qui mit fin à cet étrange dialogue où chacun apportait sa part d'algèbre et sa parfaite connaissance des passions qui fermentaient dans ce paisible intérieur.

Des lors les soirées du jardin furent à peu près supprimées ; les conversations familières d'une allée à l'autre reçurent tant d'intraves qu'il fallut y renoncer. Ma tante sortait parfois de ses habitudes de retraite et nous conduisait au bois.

Je ne sais rien de doux, de vert et de charmant comme le bois de Vincennes au printemps. En été, il offre un affligeant spectacle. Les hannetons ont rongé la moitié de son feuillage ; les chenilles ont dévoré le reste ; le soleil a grillé le tout. Les gazons, si frais en avril, ont été foulés par tant de Parisiens endimanchés et de faubouriens du lundi, que flétris, séchés, lamentables, ils n'inspirent plus le désir de s'y reposer. Les petites allées sont envahies par les promeneurs, pleins d'illusions qui cherchent la solitude ; les grandes, par les enfants et les militaires qui espèrent un peu de fraîcheur le long des rivières taries. Si l'on se rejette, en désespoir de cause, dans les clairières isolées, le sol tapissé de tessons de bouteilles et de fourneaux-garde-mangers nous rappelle ses repas sur l'herbe à peine terminés, alors qu'ils ont déjà perdu toute leur poésie champêtre.

Tel quel cependant, je l'aimais. Nous avançons d'ailleurs vers l'automne. Ce qui restait de feuilles prenait une teinte dorée dont les reflets métalliques s'accroissaient tous les jours. Ces ondes mouvantes de branches empourprées reposaient doucement la vue. Un peu d'eau revenait aux ruisseaux près desquels je

marshais toute rêveuse, l'âme saisie par les mélancoliques impressions du soir.

Les groupes rieurs qui passaient près de nous, les couples solitaires qui nous croisaient dans l'ombre n'étaient pas un regard de ma tante qu'on discutait avec M. Gobin, ni d'Agathe dont les réveries ne cheminaient point avec les miennes. Pour moi, je les suivais des yeux, enviant sans amertume, mais avec les naïves aspirations de ma jeunesse décolorée, la gaieté des uns et la douce intimité des autres.

Je songeais à ma mère inconnue, à mon père dédaigné, à moi isolément.

Il arrivait quelquefois qu'au détour d'une allée, sur un banc, sur le revers d'un talus, nous découvrions M^{me} Delpierre et son fils.

L'hiver de 1865, ramena les soirées du dimanche avec son désigne et son vigux piano de plus en plus faux. Ma tante n'en tolérât plus que difficilement l'ouverture, quelque sourdine qu'on y mit.

Lorsque les deux jeunes gens étaient assis à l'écart près de l'instrument qui servait de prétexte à nos danseries, on voyait sa tête inquiète se retourner fréquemment vers eux et son front se plisser avec humeur.

Agathe, si habile d'ordinaire à déchiffrer les moindres nuances de cette physiologie, semblait ne rien remarquer. Une heure entière elle restait là, causante, distraite, sans aller, comme d'habitude, se placer en point d'interrogation devant le fauteuil de Mlle Grianer en murmurant : — Êtes-vous bien, ma tante, ne désirez-vous rien ?

E. DE CLUSY.
(Revue du Monde catholique.)
(La suite au prochain numéro.)